

# Code de conduite destiné aux partenaires commerciaux

En vigueur à compter de juillet 2021



# Code de conduite destiné aux partenaires commerciaux de Nouryon

L'éthique professionnelle est au cœur de la stratégie de Nouryon pour la croissance et le succès, et elle résonne avec les valeurs de notre entreprise : « **Nous visons haut, Nous nous engageons et Nous faisons notre travail correctement** ». De même, nous attendons de tous nos partenaires commerciaux qu'ils respectent toutes les lois et réglementations en vigueur, et qu'ils incarnent à tout moment les principes éthiques énoncés dans le présent Code de conduite destiné aux partenaires commerciaux. Plus précisément, nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils s'attachent à :

1. **Respecter les lois en vigueur** : les partenaires commerciaux doivent s'informer de, et respecter, toutes les lois et réglementations applicables des pays dans lesquels ils exercent leurs activités, y compris, le cas échéant, les lois anti-corruption, les réglementations douanières, les lois sur le contrôle des exportations et des échanges commerciaux, les lois antitrust et relatives à la concurrence et aux pratiques équitables, les lois sur la vie privée, les lois sur le travail et l'emploi applicables localement ainsi que les normes internationales de travail équitable.
2. **Mener leurs activités de manière éthique** : les partenaires commerciaux ne peuvent pas avoir recours à un versement d'argent, à des cadeaux ou à d'autres formes de rémunération pour obtenir ou conserver des contrats. Il est également interdit aux partenaires commerciaux d'offrir aux employés de Nouryon quoi que ce soit de valeur (y compris des repas, des cadeaux ou des divertissements) dans le but d'obtenir ou de conserver des contrats ou d'influencer une décision commerciale. Les employés de Nouryon peuvent accepter des cadeaux d'une valeur symbolique (moins de 50 €), mais uniquement si cela reste conforme à la politique de Nouryon en matière de cadeaux et d'invitation. Les partenaires commerciaux doivent tenir des livres et des registres exacts de tous les repas, cadeaux, divertissements et paiements connexes.
3. **Éviter les comportements anticoncurrentiels** : les partenaires commerciaux doivent, à tout moment, respecter les lois antitrust et relatives à la concurrence applicables, y compris en ne partageant pas d'informations commerciales sensibles inutiles concernant le partenaire commercial lui-même ou d'autres tiers avec Nouryon.
4. **Respecter les droits de la personne** : les partenaires commerciaux doivent favoriser un milieu de travail respectueux et inclusif où il n'y a ni harcèlement ni discrimination. Ils doivent également veiller à respecter toutes les lois locales en vigueur en matière de travail et d'emploi, ainsi que les normes internationales de travail équitable. Ils doivent également veiller à ce que leurs chaînes d'approvisionnement n'autorisent pas ou ne favorisent pas le travail des enfants, le travail forcé ou la traite des êtres humains.
5. **Fournir un environnement de travail sûr** : les partenaires commerciaux doivent garantir un environnement de travail sûr, propre et sain où des mesures raisonnables sont en place pour prévenir les accidents de travail et les incidents de sécurité.
6. **Protéger l'environnement** : les partenaires commerciaux doivent se conformer à toutes les lois et réglementations environnementales applicables et déployer tous leurs efforts pour mettre en œuvre les meilleures pratiques et les normes du secteur en matière de protection de l'environnement. Dans la mesure du possible, les partenaires commerciaux s'assureront que les matières premières sont obtenues selon des méthodes qui limitent les déchets, la déforestation et tous les autres impacts négatifs sur l'environnement et les

communautés locales.

7. **Respecter les normes en matière d'approvisionnement responsable** : les partenaires commerciaux respecteront l'attachement de Nouryon à se conformer aux lois et réglementations relatives aux minéraux de conflit, à l'esclavage moderne et à d'autres initiatives d'approvisionnement responsable, et coopéreront avec notre entreprise dans cet objectif. Les partenaires commerciaux suivront également les meilleures pratiques en matière de recherche et de développement, en évitant par exemple les tests sur les animaux lorsque possible, et en matière d'approvisionnement en matières premières à risque comme [l'huile de palme](#). Nous mesurons les performances de nos fournisseurs en matière de développement durable et d'approvisionnement éthique grâce à leur score [EcoVadis](#). Leurs résultats en la matière seront suivis sur le tableau de bord EcoVadis. Les fournisseurs dont le score EcoVadis est inférieur ou égal à 45 et ceux qui ne font pas l'objet d'une évaluation EcoVadis pourront être tenus de fournir des plans d'amélioration afin de démontrer l'évolution positive de leurs pratiques en matière de développement durable et d'approvisionnement éthique.
8. **Gérer et protéger les informations** : les partenaires commerciaux doivent prendre les mesures appropriées pour protéger les informations exclusives ou confidentielles de Nouryon, notamment les informations relatives aux employés, les données client, la propriété intellectuelle et les secrets commerciaux.
9. **Signaler les préoccupations** : les partenaires commerciaux fourniront aux employés et aux tiers un moyen pour signaler de manière anonyme les violations potentielles de la loi, des réglementations, des politiques ou du présent Code. Les partenaires commerciaux interdiront toute représailles contre les employés ou les tiers qui soulèvent des préoccupations de bonne foi.

Toute préoccupation concernant le respect de ce Code par un partenaire commercial ou Nouryon doit être signalée par l'intermédiaire de SpeakUp!, notre système de signalement. Nous proposons des numéros de téléphone gratuits dans 36 pays et dans plusieurs langues. Rendez-vous sur le [site Web SpeakUp!](#) pour de plus amples informations.

Vous pouvez également envoyer un e-mail à l'équipe de conformité de Nouryon directement à l'adresse [nouryoncompliance@nouryon.com](mailto:nouryoncompliance@nouryon.com) ou :

Nouryon  
À l'attention du : Responsable de la conformité  
100 Matsonford Road  
Building 5, Suite 550  
Radnor, PA 19087  
États-Unis

Your partner  
in essential solutions  
for a sustainable future

**Nouryon**